

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Thanatopraxie

- > Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- > Niveau d'étude : BAC
- > Durée : 2 mois
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Pour exercer la Thanatopraxie en France, il faut obtenir le Diplôme national de thanatopracteur. Une formation théorique de 190 heures est indispensable pour se présenter au concours.

Ainsi, le Diplôme d'Université de Thanatopraxie proposé par la Faculté de Santé d'Angers prépare au concours national.

Taux de réussite 2022-2023 : 60%

Objectifs

Préparation au concours National de Thanatopracteur

Savoir-faire et compétences

- * Apprendre les bases techniques de l'embaumement et les matières spécifiques.
- * Acquérir l'aptitude technique à réaliser un soin de conservation dans toutes les circonstances.
- * Savoir appréhender l'ensemble des aspects de la thanatopraxie en entreprise (démarches administratives, contact avec la famille, utilisation des produits d'embaumement,...).

Organisation

Contrôle des connaissances

L'examen du DU se déroule durant la 2ème session de cours.

L'examen national théorique ne fait pas partie du DU. Il est organisé par le Ministère de la Santé en janvier chaque année.

Peuvent seuls accéder à la formation pratique, les candidats ayant été reçus aux épreuves théoriques en vue de l'obtention du diplôme national de thanatopracteur et classés en rang utile. Un arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé de la santé fixe annuellement le contingent des places offertes pour la formation pratique.

L'évaluation de la formation pratique ne peut-être effectuée que lorsque l'élève thanatopracteur a réalisé au moins 75 soins de conservation. Elle se déroule sur le lieu de stage du candidat (France Métropolitaine).

Admission

Conditions d'admission

 [Candidatures closes, prochaine période à partir de Mars 2025.](#)

Il faut avoir déjà assisté à des soins de conservation auprès d'un thanatopracteur agréé et fournir les attestations correspondantes.

Le baccalauréat ou diplôme de niveau équivalent est obligatoire pour candidater.

Seront à télécharger en ligne à l'ouverture des candidatures :

- * CV détaillé
- * Lettre de motivation
- * Copie de votre diplôme le plus élevé
- * Attestations d'observation de soins de conservation

Des sélections sont organisées en juin à Angers pour les candidats : consultation du dossier de candidature et entretien.

Élèves de Terminale : la sélection sera effective sous réserve de votre obtention du Baccalauréat

Public cible

- * Employés des pompes funèbres
- * Professionnels paramédicaux
- * Toute autre personne ne souhaitant pas exercer dans le secteur public et connaissant cette profession qui, par sa spécificité, demande une forte motivation.

Droits de scolarité

Formation individuelle ou financée : 3500€

+ droits universitaires

Une somme forfaitaire (actuellement de 360 euros) sera demandée aux candidats reçus à l'examen National théorique de Thanatopraxie par le Comité national chargé de l'organisation des évaluations pratiques.

Capacité d'accueil

25

Pré-requis obligatoires

- * BAC demandé
- * Entretien
- * Questions sur les connaissances en Thanatopraxie

Pré-requis recommandés

Si possible fournir lors de la candidature une attestation d'embauche en cas de réussite au Diplôme National de Thanatopraxie

Infos pratiques

Contacts

[Responsable pédagogique](#)

Xavier Papon

[Contact administratif](#)

Stephanie REMAÎTRE

📞 02 41 73 58 05

✉ stephanie.remaître@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers